

AVIS DE RECRUTEMENT BOE AAENES 2018

Décret 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat

**Le Conservatoire national des arts et métiers recrute
Un.e attaché.e d'administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement
supérieur**

**Recrutement par la voie contractuelle ouvert
aux candidats Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi**

Conditions d'inscription :

Les candidats doivent :

- Appartenir à l'une des catégories de la liste des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) ;
- Présenter un handicap compatible avec l'emploi postulé ;
- Remplir les mêmes conditions de diplôme ou d'équivalence que celles exigées pour les concours externes, soit un diplôme de niveau II (Licence, ou qualification reconnue au moins équivalente à un titre ou diplôme de niveau II dans les conditions fixées par le décret n°2007-196 relatif aux équivalences de diplômes) ;
- Remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique (aptitude physique, droits civiques, casier judiciaire, service national) ;
- Ne pas être fonctionnaire.

Modalités d'inscription :

Les dossiers de candidature sont constitués de :

- Une fiche de candidature (à télécharger sur le site du Cnam, rubrique « Le Cnam recrute ») ;
- L'attestation de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de BOE ;
- Une lettre de motivation ;
- Un C.V. détaillé précisant le parcours d'études et le parcours professionnel ;
- La photocopie du diplôme ou de toute pièce attestant du niveau d'études requis ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso.

Ils doivent être adressés à :

Cnam

DRH / Service du développement des compétences et des parcours professionnels

Case courrier 4DGS03

Clément Barge

292 rue Saint-Martin

75003 Paris

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **vendredi 29 juin 2018**, cachet de la Poste faisant foi.

L'appréciation des candidatures est faite sur dossier par le Cnam. Les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront convoqués à un entretien devant une commission qui se tiendra le **jeudi 11 octobre 2018**. Un certificat médical établi par un médecin agréé, seul habilité à constater que les maladies ou handicaps déclarés ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions postulées, sera exigé avant la signature du contrat. Le contrat est passé pour une période d'un an, à l'issue de laquelle un entretien est

organisé avec un jury. La titularisation est prononcée si la personne recrutée a fait la preuve de ses compétences professionnelles durant cette période probatoire.

Liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi

- Les travailleurs reconnus handicapés par la **commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées**
- **Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles** ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10% et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire
- **Les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale**, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain
- **Les invalides** titulaires d'une pension militaire d'invalidité en raison de blessures reçues ou de maladies contractées ou aggravées dans le cadre du service au cours des guerres, des expéditions déclarées campagnes de guerre ou des opérations extérieures.
- **Les victimes civiles de guerre**
- **Les sapeurs-pompiers volontaires** victimes d'un accident ou atteints d'une maladie contractée en service ou à l'occasion du service
- **Les victimes d'un acte de terrorisme**
- Les personnes qui, soumises à un statut législatif ou réglementaire, **dans le cadre de leurs fonctions professionnelles** au service de la collectivité ou de leurs fonctions électives au sens du code électoral, **ont subi une atteinte à leur intégrité physique**, ont contracté ou ont vu s'aggraver une maladie en service ou à l'occasion du service et se trouvent de ce fait dans l'incapacité permanente de poursuivre leur activité professionnelle
- Les personnes qui, exposant leur vie, à titre habituel ou non, ont contribué à une **mission d'assistance à personne en danger** et ont subi une atteinte à leur intégrité physique ou ont contracté ou ont vu s'aggraver une maladie lors de cette mission, se trouvent de ce fait dans l'incapacité permanente de poursuivre leur activité professionnelle
- **Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité** attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service
- **Les titulaires de la carte « mobilité inclusion » portant la mention « invalidité »** délivrée par le président du conseil départemental au vu de l'appréciation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, dès lors qu'elle constate un pourcentage d'incapacité permanente d'au moins 80 %
- Les titulaires de **l'allocation aux adultes handicapés**

Attaché.e d'administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

Corps : Attaché.e d'administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

Nature du recrutement : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

Nombre de postes offerts : 1

Localisation du poste : CNAM – 292 rue Saint-Martin, 75003 Paris (ou autre site du Cnam au sein de la ville de Paris).

Poste ouvert aux personnes handicapées par la voie contractuelle.

Définition et principales caractéristiques de l'emploi type sur internet :

<https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

Missions

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du Conservatoire national des Arts et métiers, sur une fonction support (financier, ressources humaines...) ou une fonction de soutien direct à l'enseignement et à la recherche.

Selon le poste d'affectation, assurer la coordination et/ou la gestion de tout ou partie d'un service ou d'une activité et assurer le pilotage administratif (finances, RH, partenariat, communication, hygiène et Sécurité...) d'une structure opérationnelle dans un environnement multi-tutelles voire multi-sites.

Activités principales

Les activités principales dépendront du poste sur lequel l'attaché sera affecté. Ses missions principales pourront notamment être :

- Mettre en œuvre un plan d'actions en cohérence avec les missions, les objectifs et les moyens humains et matériels qui lui sont assignés ;
- Assister et conseiller sa hiérarchie et la représenter éventuellement en interne ou en externe
- Contrôler l'application des règles et procédures administratives ;
- Établir et proposer un budget, contrôler sa répartition et son exécution. Faire le suivi et l'analyse des dépenses ;
- Encadrer / Animer une équipe ;
- Mobiliser et coordonner les moyens humains (administratifs, logistiques et techniques) et matériels nécessaires à la réalisation des objectifs de la structure ;
- Mettre en place des actions de communication en interne et en externe ;
- Réaliser totalement ou partiellement des études, des rapports et des enquêtes ;
- Répondre aux enquêtes, audits et évaluations sur l'organisation et les moyens de la structure ;
- Mettre en œuvre la politique d'achat et les procédures d'appel d'offre le cas échéant ;
- Préparer les contrats et les conventions et contribuer au développement des partenariats ;
- Assurer une veille dans le cadre de son domaine d'activité ;
- Assurer ou contribuer à la mise en œuvre de la démarche qualité dans la gestion des activités.

Compétences principales

Connaissances

- Politique de recherche et d'innovation ;
- Objectifs et projets de l'établissement ;
- Techniques de management ;
- Gestion des groupes et des conflits ;
- Organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique ;
- Droit public ;
- Droit des contrats ;
- Environnement professionnel ;
- Méthodologie de conduite de projet ;
- Connaissances budgétaires générales ;
- Finances publiques ;
- Techniques d'achat ;
- Techniques de communication ;
- Langue anglaise : B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues).

Compétences opérationnelles

- Réaliser des synthèses ;
- Rédiger des rapports ou des documents ;
- Créer les conditions favorables à un entretien ;
- Conduire des entretiens ;
- Déléguer et évaluer ;
- Encadrer / Animer une équipe ;
- Prévenir et gérer les conflits ou situations sensibles ;
- Élaborer des éléments de langage ;
- Concevoir des tableaux de bord.

Compétences comportementales

- Rigueur / Fiabilité
- Réactivité
- Sens relationnel

Diplôme réglementaire exigé / Ancienneté requise

Diplôme de niveau II (Licence, master professionnel ou de recherche, maîtrise)

FICHE DE CANDIDATURE au poste d'attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

NOM DE FAMILLE :

NOM USUEL :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

Situation de famille :

Pour toute communication relative au recrutement :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

PAYS :

TEL. personnel : TEL. professionnel : TEL. mobile :

ADRESSE ELECTRONIQUE :

Cette fiche de candidature est

➤ **A RETOURNER** au plus tard le **29 juin 2018**, cachet de la Poste faisant foi

Cnam

DRH / Service du développement des compétences et des parcours professionnels

Case courrier 4DGS03

Clément Barge

292 rue Saint-Martin

75003 Paris

accompagnée des pièces suivantes :

- l'attestation de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de BOE
- une lettre de motivation
- un C.V. détaillé précisant le parcours d'études et le parcours professionnel
- la photocopie du diplôme ou de toute pièce attestant du niveau d'études requis
- une photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso